

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 05 NOV 2019

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19.0483 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural option: hydrologie/Femmes, session 2019.

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL OPTION HYDROLOGIE/FEMMES

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DJIGUIMDE MARIAM	000598	B10545843	07/09/99
2	FOFANA MATINIGUE	000476	B8809770	08/10/99
3	OUALI HAMITANDI FLORA	000422	B8675132	24/11/97
4	PAFADNAM SAFIATOU	000189	B7657333	31/12/98
5	SERME MACAIZA	000483	B6495379	25/05/93
6	SOME NOUELEOR NOELLIE	000580	B5521777	19/12/92
7	ZAGRE AGUIRATOU	000550	B8650459	31/12/00
8	ZOANGA HAGUERA	000605	B8576971	22/06/96

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidates admissibles sont invitées à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
Souleymane LENGANR

